



MOTION DE SOUTIEN AUX MEDECINS DU DEPARTEMENT.

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Saône et Loire (CDOM71) sensible aux difficultés rencontrées actuellement par nos confrères, quelle que soit leur spécialité, et par tous les professionnels de santé du département, soutient les actions de manifestation qu'ils engagent dans le but de défendre les intérêts de la profession, à savoir la qualité de la médecine sous tous ses aspects, et par là même la qualité des soins offerts aux patients.

De son côté, le CDOM71 apporte son aide aux confrères en difficultés, en particulier dans le domaine des relations avec les instances sociales, et fait part, dans la presse, des ses inquiétudes vis-à-vis de la Loi Santé qui arrive devant les parlementaires, concernant les attaques portées à notre Déontologie.

A MACON LE 01/09/2015

Dr Gérard MONTAGNON
Président du CDOM 71.